

**Calendrier et plan de suivi des recommandations de l'AEQES**

**AXE 1 : Renforcement de l'apprentissage des langues étrangères et de la mobilité étudiante**

*Commentaires du rapport d'évaluation du département* : « Bien que les experts aient noté une initiative positive en la matière dans une des options du nouveau programme en Information et communication, ils recommandent de généraliser cette pratique à l'ensemble des masters. » (p. 4).

*Recommandations* : 1. « Proposer des cours de langues et des cours disciplinaires en langue » ; 2. « Concrétiser les projets de co-diplomation » (p. 10).

*Analyse transversale des cursus* : Recommandation n°11 : « Envisager des cours en langues étrangères portant sur des contenus liés à la communication, et dispensés par des native speakers. » (p. 25).

N°	Description de l'action prévue	Respon-sable(s)	Eché-ance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
1.1.	1 Création de deux cours en anglais : CINE0013-1 : <i>Film and audiovisual production</i> — M. Gyory, 30h. CINE0048-1 : <i>Questions approfondies d'économie du cinéma — Partim 1 : International co-production of documentary films</i> — M. Gyory, 15h.		Effec-tif de- puis 09/10	Renforcement des compétences linguistiques des étudiants et de la portée internationale des études.	
1.2.	1 Systématisation de la présence d'un cours de langue au choix dans les deux masters, toutes options confondues.	Conseil des Etudes	09/11	Renforcement des compétences linguistiques des étudiants et de la portée internationale des études.	Accord de l'ISLV (Institut Supérieur des Langues vivantes) et du CA de l'ULg
1.3.	1 Insertion de davantage de textes en anglais dans les dossiers de lecture accompagnant les cours ; ces textes seront de surcroît transmis aux professeurs de langue pour utilisation comme exercices.	Chaque professeur enseignant en master	09/11	Mise en exercice des compétences linguistiques acquises dans des corpus scientifiques spécifiques.	
1.4.	1 Encouragement à l'ouverture bibliographique sur la littérature scientifique en langue étrangère	Promoteurs des mémoires	01/11	Internationalisation des ressources théoriques et documentaires.	
1.5.	1 Développement des accords de co-diplomation avec des universités étrangères non francophones : 1. Elargissement à d'autres partenaires du master international en Etudes cinématographiques; 2. Création d'un nouveau Master international en Information et communication.	Professeurs concernés	09/11	Renforcement de la mobilité vers des universités non francophones.	1. Négociations avec les autres universités partenaires des projets en cours. 2. Elargissement du cadre administratif (cf. point 3.1.)
			09/13		



**AXE 2 : Renforcement de la professionnalisation des cursus**

*Commentaire du rapport d'évaluation du département* : « Les experts attirent l'attention du département sur l'importance d'outiller davantage les étudiants à l'approche du monde professionnel, notamment par rapport à ses exigences et modes de fonctionnement. » (p. 4).

*Recommandations* : 1. « Concrétiser le renforcement annoncé des liens entre le monde académique et le monde professionnel » ; 2. « Identifier et clarifier le rôle des maîtres de stage ».

*Analyse transversale des cursus*. Recommandation n°1 : « Repenser les programmes de sorte que la « pyramide » classique qui place les enseignements théoriques avant les enseignements professionnels soit modifiée. » (p. 25). Recommandation n°9 : « Intégrer systématiquement des professionnels dans les équipes pédagogiques, les faire participer à l'actualisation des programmes, développer les séminaires à destination des étudiants et des enseignants portant sur les professions et métiers de la communication, les conditions d'exercice réel de ces professions (exigences, statut péculaire, social et fiscal, gestion des droits d'auteur, etc.) et sur la rareté des débouchés. » (p. 25). Recommandation n°10 : « Accroître le nombre des disciplines professionnalisantes et intégrer davantage les représentants « prestigieux » des professions dans des ateliers ou à travers d'autres formules pédagogiques » (p. 25).

<b>No</b>	<b>Priorité</b>	<b>Description de l'action prévue</b>	<b>Responsible(s)</b>	<b>Echéance</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Conditions de réalisation</b>
2.1.	1	Introduction d'au moins un cours de pratique professionnelle dans chacune des trois options du BAC 3 préparatoires aux cours professionnalisants des masters en Arts du spectacle et en Information et communication.	Conseil des Etudes	09/11	Professionnalisation accrue du cursus dès le premier cycle.	Extension du cadre des maîtres de conférence externes. Accord du CA.
2.2.	2	Organisation annuelle d'une rencontre avec des professionnels de la communication à l'intention des étudiants en bachelier.	Conseil des Etudes	09/11	Sensibilisation aux contraintes des métiers de la communication.	Attribution d'un budget destiné au défraiement des professionnels invités. Accord de la faculté.
2.3.	1	Uniformisation des "mémentos de stage" actuels sous la forme d'un unique "carnet de stage" commun à tous les étudiants du département, avec adjonction de précisions quant aux rôles respectifs du maître de stage et du professeur responsable.	Professeurs en charge des stages	09/11	Meilleure transparence de l'évaluation des stages.	



**Calendrier et plan de suivi des recommandations de l'AEQES**

**AXE 3 : Renforcement du cadre administratif, technique et académique, y compris le recrutement de professionnels externes**

*Commentaires du rapport d'évaluation du département :* « Concernant le personnel et la gestion des ressources humaines, le comité des experts suggère de vérifier les équilibres entre départements en termes d'encadrement. En raison du succès des filières concernées, il conviendrait notamment de répercuter plus rapidement les besoins générés en matière d'encadrement. Malgré la disponibilité du personnel administratif, il semble que l'accroissement de la population étudiante n'ait pas engendré un ajustement des effectifs administratifs. Le comité des experts attire par ailleurs l'attention sur la nécessité d'être attentif aux besoins de formation continue du personnel administratif et technique et de veiller à aménager leurs horaires de manière à rendre effectif le suivi de ces formations. » (p. 7) ;

*Recommandations :* 1. Vérifier les équilibres entre départements en termes d'encadrement ; 2. Être attentif aux besoins de formation continue du personnel administratif et technique. (p. 10).

*Analyse transversale des cursus :* Recommandation n° 24 : « Pour le Master en Arts du spectacle, convaincre les gestionnaires de l'université que la création de programmes de masters ne suffit pas à définir une stratégie de survie entre facultés et universités et qu'il est important d'assumer les conséquences financières que ces créations impliquent. » (p. 26).

N°	Priorité	Description de l'action prévue	Responsable(s)	Echéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
3.1.	1	Recrutement d'un(e) secrétaire supplémentaire chargé(e) en particulier de la mobilité étudiante	Doyen de la Faculté	09/11	1. Déchargement de l'assistante actuellement responsable de la gestion de la mobilité, afin de lui permettre de se consacrer à des tâches scientifiques et d'encadrement pédagogique ; 2. Répartition de la charge de travail administratif sur trois secrétaires ; 3. Dégagement d'une part du temps de travail affectée à la formation continue du personnel administratif.	Accord du CA
3.2.	1	Recrutement d'un(e) logisticien(ne) NB : cette demande de recrutement est conforme au statut de cette catégorie de personnel administratif : - personnel attaché à un laboratoire, où il exerce une fonction de technicien spécialisé (prise de vue, prise de son et montage vidéo numérique) ; - personnel chargé d'encadrer les étudiants et de les	Doyen de la Faculté	09/12	1. Déchargement de l'assistant exerçant actuellement cette fonction, afin de lui permettre de se consacrer à des tâches scientifiques et d'encadrement pédagogique ; 2. Veille technologique constante dans les domaines de l'audiovisuel et du numérique;	Accord du CA



**Université de Liège – Département des Arts et Sciences de la Communication  
Calendrier et plan de suivi des recommandations de l’AEQES**

		former à la maîtrise de ces outils ; - personnel apte à rendre des services importants à l’ensemble de la communauté universitaire (réalisation de documents vidéo de vulgarisation scientifique)			3. Amélioration des aptitudes techniques des étudiants (montage vidéo et nouveaux outils numériques); 4. Continuité de l’encadrement technique des étudiants en dehors des cours de pratique professionnelle.	
3.3.	2	Création d’un poste de chargé de cours à temps plein	Doyen de la Faculté	09/11	Meilleur équilibre du volume des charges de cours actuelles; Réduction du nombre de charges de cours à temps partiel.	Accord du CA
3.4.	2	Création de suppléances rémunérées supplémentaires	Doyen de la Faculté	09/12	Accroissement de l’offre de cours de pratique professionnelle.	Accord du CA



**Annexe 4 : Renforcement de la communication (interne et externe) du département et de la participation des étudiants aux instances de décision**

*Commentaire du rapport d'évaluation* : « Pour ce qui est du suivi des débouchés des diplômés, le comité des experts recommande de procéder à une collecte de données plus systématique des informations, et notamment de réaliser une enquête auprès des diplômés des dix dernières années. » (p. 6).

*Recommandations* : 1. « Procéder à une collecte de données plus systématique des informations sur les débouchés des diplômés. » ; 2. « Mettre en œuvre toutes les modalités possibles pour revitaliser la participation des étudiants aux organes consultatifs et décisionnels. » ; 3. « Concilier à la fois la recherche académique et ses possibilités d'intérêt pour les médias pour accroître la visibilité médiatique du département. » ; 4. « Institutionnaliser et fédérer les démarches entreprises dans le domaine des services à la collectivité. » (p. 10).

N°	Priorité	Description de l'action prévue	Responsable(s)	Echéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
4.1.	1	Développement du site du département ( <a href="http://www.infocom.ulg.ac.be">www.infocom.ulg.ac.be</a> ) mis en ligne en septembre 2010; création d'une page "Culture" reprenant l'ensemble des événements culturels organisés par le département.	Conseil de Département	09/11	Information en continu des étudiants et meilleure visibilité du département.	
4.2.	2	Edition semestrielle d'une newsletter sur les recherches du département. Public visé : journalistes, pouvoirs publics, universités belges et étrangères, etc.	Un professeur de journalisme	09/11	Amélioration de la visibilité médiatique des recherches et spécificités du département.	
4.3.	2	Mise en place d'une politique de suivi des diplômés par voie d'enquête systématique et publication des données récoltées sur le site du département.	Présidence du Département	09/12	Meilleure information des étudiants et futurs étudiants sur les débouchés réels.	Accord de coopération de la cellule RADUIS de l'ULg (Récolte et Analyse des Données et Informations d'Utilité Stratégique).
4.4.	1	Restructuration de la recherche scientifique au sein du département : création d'un nouveau centre de recherche de masse critique suffisante et d'unités de recherche cohérentes.	Conseil de Département	09/11	Amélioration de la visibilité des recherches et spécificités du département.	Approbation de la faculté, du Conseil sectoriel de la recherche et du CA.
4.5.	1	Elargissement du bureau du conseil des études aux délégués des étudiants et réunion trimestrielle de ce bureau.	Conseil des Etudes	09/11	Renforcement de la participation étudiante au Conseil des Etudes.	



**AXE 5 : Rééquilibrage de la charge de travail des étudiants**

*Commentaire du rapport d'évaluation du département* : « La grande majorité des cours sont rétribués par 4 crédits ECTS, comme si une sorte de « justice distributive » prévalait à leur octroi. L'attribution des ECTS devrait être repensée en mesurant la charge réelle du travail présentiel et non-présentiel fourni par l'étudiant. » (p. 4).

*Recommandation* : « Repenser le dispositif ECTS en mesurant la charge réelle de travail » (p. 10).

N°	Priorité	Description de l'action prévue	Responsible(s)	Echéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
5.1.	1	Examen de la répartition des charges de travail entre les enseignements	Conseil des Etudes	09/11	Meilleure répartition de la charge de travail.	Accord des professeurs.

**AXE 6 : Augmentation des ressources pédagogiques**

*Recommandation du rapport d'évaluation du département* : « Systématiser la politique d'abonnement aux grands titres nationaux et internationaux, notamment en version électronique » (p. 10).

6.1.	2	Abonnement aux principaux journaux en ligne (nationaux et internationaux)	Représentant du département au Conseil de gestion de la bibliothèque de Philosophie et Lettres	09/11	Accroissement des ressources pédagogiques en médias et sensibilisation des étudiants au webjournalisme	Accord du CARE – Réseau des bibliothèques et de la Bibliothèque de Philosophie et Lettres
------	---	---	--	-------	--	---

**Approbation et signature du plan de suivi par les autorités académiques**

Le Recteur de l'Université de Liège	Le Doyen de la Faculté de Philosophie et lettres	Le Président du Département	Le coordonnateur de l'autoévaluation
Date : Signature :	Date : 13/07/2011 Signature :	Date : 13/07/2011 Signature :	Date : 13/07/2011 Signature :

Geneviève VAN CRAUWENB